

infos LOCATAIRES

Résidence Lucie-Aubrac, Saint-Denis

Deux résidences bientôt raccordées au chauffage urbain

Les résidences Landy-Fillettes (110 logements) et Lucie-Aubrac (59 logements), situées à Aubervilliers et Saint-Denis, sont en train d'être raccordées au réseau de Plaine Commune Énergie. Les travaux devraient se terminer fin septembre. Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour les locataires ?

Les prix de l'énergie (gaz et électricité) évoluent très rapidement, les rendant difficiles à anticiper. Toutefois, plus le prix du gaz naturel sera élevé, plus le **réseau de chaleur sera intéressant financièrement pour les locataires**. Ceci vient du fait que la chaleur de la biomasse comme de la chaleur géothermique gardent respectivement 50 % et 65 % dans le mix énergétique, et donc des prix bas et quasiment constants.

Autre avantage : en raccordant un immeuble au réseau de chaleur urbain, on observe une **diminution de 45 % de ses émissions de CO2**. Il s'agit là d'une action majeure et prioritaire de la politique de décarbonation de l'Office et de son

engagement concret dans la transition écologique, au travers de son Plan Ambition Environnement.

Le réseau de chaleur urbain couvrait jusqu'à présent les villes de La Courneuve (réseau géré en direct par le Smirec) et de Saint-Denis (géré par Plaine Commune Énergie sous l'égide du Smirec). Ce raccordement des immeubles est désormais possible grâce à l'élargissement du réseau à la Plaine-Saint-Denis et Aubervilliers, à proximité immédiate de certaines de nos résidences.

En 2025, ce sera au tour de 5 résidences supplémentaires d'être raccordées au futur réseau nord du territoire : La Source (578 logements), L'Entracte (56 logements), Les Presles (284 logements) à Épinay-sur-Seine, Joncherolles (225 logements) à Pierrefitte-sur-Seine, et 76, Route de Saint-Leu (50 logements) à Villetaneuse. Pour Plaine Commune Habitat, le coût du raccordement et des travaux de rénovation est estimé à 740 000 € pour ces 7 résidences.

Des actions ciblées pour améliorer votre quotidien



Comme chaque année, Plaine Commune Habitat a réalisé au printemps une enquête de satisfaction auprès d'un panel de locataires. Les résultats de l'enquête ont été analysés globalement et à l'échelle de chaque résidence afin d'identifier les axes d'amélioration pour 2023.

À partir des résultats et pour répondre aux attentes exprimées, des actions ciblées d'amélioration de la qualité de service sont déployées sur 20 résidences. Entre juin et décembre, près de 70 actions ont été mises en œuvre ou vont l'être, autour de la propreté, la réalisation de travaux, la dératisation ou des actions de sensibilisation.

Les résidences concernées sont :

- **Agence Est** : Grand Verlaine, Petit Verlaine, Salengro à La Courneuve
- **Agence Nord** : La Source et Les Presles à Épinay-sur-Seine, Jean-Vilar et Les Joncherolles à Pierrefitte-sur-Seine, Gérard-Philippe à Stains
- **Agence Nord-Est** : Gabriel-Péri, Jacques-Duclos, Floréal, Delaune, Salvador-Allende, Henri-Barbusse à Saint-Denis
- **Agence Sud** : Îlot 4, Châteaudun, Franc-Moisin, Gardes-Suissees, Pablo-Picasso à Saint-Denis et Landy-Fillettes à Aubervilliers

Bien entretenir la robinetterie et la plomberie de votre logement

Entretenez les joints d'étanchéité de votre robinetterie

Vérifiez régulièrement votre équipement : toute fuite, même minime, entraîne des dégradations et une consommation excessive. L'étanchéité des joints autour de vos robinets, du lavabo, de l'évier, de la baignoire ou de la douche est essentielle. En effet, avec le temps, la robinetterie s'entarte et peut dysfonctionner.

L'entretien courant est à la charge du locataire. Cependant, Plaine Commune Habitat a passé un marché de robinetterie qui prévoit que son prestataire (la société ISERBA) peut réaliser cet entretien à votre place. Ce contrat vous permet de faire appel autant que nécessaire à ce prestataire pour entretenir et réparer à votre place tous vos équipements : robinets, mitigeurs, mélangeurs, siphons, chasses d'eau encastrées...

Vous souhaitez vérifier que vous n'avez pas une fuite d'eau ?

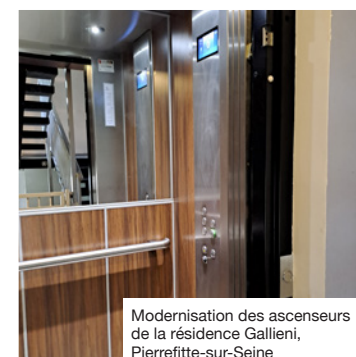
- Relevez d'abord les chiffres de votre compteur d'eau le soir, avant de vous coucher
- Vérifiez que tous les appareils pouvant consommer de l'eau sont éteints (lave-vaisselle, lave-linge...)
- Le lendemain matin, vérifiez de nouveau votre compteur. Si les chiffres ont changé : il y a une fuite d'eau !
- Si vous avez détecté une fuite, coupez les robinets d'arrivée d'eau et prévenez votre gardien-ne. Le prestataire de l'Office prendra alors rapidement contact avec vous pour réparer ou changer la robinetterie.



Construction d'une nouvelle résidence rue Fraizier, Saint-Denis



Ravalement de la résidence Hôtel de Ville, Villetaneuse



Modernisation des ascenseurs de la résidence Gallieni, Pierrefitte-sur-Seine



Réfection de la loge de la résidence Colonel-Fabien, Saint-Denis

Pas de trêve pour les chantiers !

Les travaux se sont poursuivis cet été sur le patrimoine de l'Office, afin d'améliorer le cadre de vie comme la qualité de service dû aux locataires.

Retours en images sur quelques chantiers :

- **Ravalement** de la résidence Hôtel de Ville à Villetaneuse. Investissement : 1,7 millions d'euros
- **Remplacement et modernisation des 8 ascenseurs** de la résidence Gallieni à Pierrefitte-sur-Seine. Investissement : euros
- **Construction d'une future résidence** rue Fraizier à Saint-Denis, composée de 22 logements en locatif social et 22 en accession sociale (BRS). Investissement : 11,2 millions d'euros
- **Réfection de la loge** de la résidence Colonel-Fabien à Saint-Denis. Investissement : 220 000 euros

Retrouvez-nous sur les réseaux



Suivez en temps réel notre actualité, l'action de nos équipes, les événements à venir au sein de votre résidence... C'est aussi un bon moyen de retrouver les bons plans de votre quartier ou de votre ville !